

*damoiselle Antoinette de Vinols, sa femme, dame d'Argigny, qui trespassa le 11 août 1576 (1). »*

Jean Camus laissa quatre fils qui formèrent autant de branches. L'aîné, Antoine, hérita de Feugerolles et devint la tige des seigneurs de Riverie et du Perron; le deuxième, Jean, fut seigneur de Saint-Bonnet; le troisième, appelé Claude, n'eut pas la moindre part, car il fut seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Bagnols, d'Arginy, de Frontenas, de Vaise et de la Roche.

En 1562, Claude Camus fut commis, avec son frère Antoine, au recouvrement de la subvention accordée au Roi par le clergé de France, pour le rachat du domaine royal. Pendant l'occupation de la ville par les protestants, le 12 juin 1562, de Blacons, lieutenant du baron des Adrets, fit saisir, entre leurs mains, une somme de 13,000 livres, provenant de ces deniers et les offrit au consulat pour les employer aux réparations des fortifications de la ville; mais cette libéralité fut refusée, par le motif qu'on ne pouvait accepter des sommes qui appartenaient au Roi. Néanmoins, cette saisie illégale paraît avoir arrêté la perception de cette contribution pendant tout le temps de l'occupation de Lyon par les protestants (2).

Claude Camus fut reçu trésorier général de France, le 14 février 1568; la même année, il fut aussi nommé échevin. En 1574, il remplissait les fonctions de conseiller du Roi et de trésorier général de ses finances, comme nous le voyons dans une ordonnance du 23 janvier de cette même année, par laquelle il mande aux receveurs généraux des

(1) *Notes et documents de M. Péricaud*, année 1558. — C'est sans doute par suite d'une erreur typographique que ces notes fixent le décès de Jean Camus à l'année 1558. Il résulte, en effet, des manuscrits de Guichenon, aussi bien que d'un titre original reproduit par La Tour-Varan (*Chronique des Châteaux*, I. p. 416), que Jean Camus ne mourut qu'en 1568.

(2) *Notes et documents de M. Péricaud*, 12 juin 1562. — Clerjon, *Histoire de Lyon*. V. 172.